

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DU 20 DÉCEMBRE 2021

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélarde-Godbout lundi le 20 décembre 2021 à 20h00 à huis clos, et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec, sont présents :

**MAIRE :** Mario St-Louis

**CONSEILLERS(ÈRE) :** Roger Lavoie  
Jonathan Rioux  
Éric Veilleux  
Jocelyn Côté  
Samuel Sirois  
Gisèle Saindon

tous membres du conseil et formant l'assemblée au complet sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présent.

Considérant que nous venons de recevoir en date du 20 décembre 2021 à 15h20 les directives du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Considérant l'état d'urgence sanitaire qui a été déclaré sur le territoire québécois;

Considérant que les modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 s'appliquent;

Considérant que les séances du conseil doivent se tenir à distance, et ce, dès 17h le 20 décembre 2021 (tant pour les élus que le public), dans la mesure du possible;

Considérant que la municipalité doit publiciser dès que possible la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations ainsi que prévoir la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt du public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance toujours en respectant les consignes sanitaires;

.....

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

2021-12-199

Monsieur le maire procède à la lecture de l'avis de convocation, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'avis de convocation soit accepté par notre conseil.

.....

### **RÉSOLUTION SUBVENTION PRIMEAU SOUS-VOLET 1.2**

2021-12-200

Attendu que la Municipalité a reçu le 16 décembre 2021 un courriel du MAMH nous informant qu'une promesse d'aide financière sera accordé à la Municipalité de Saint-Éloi concernant le projet d'égouts, d'interception, de voirie et d'assainissement des eaux usées dans le programme Primeau sous-volet 1.2;

Attendu que le taux d'aide financière applicable selon les modalités du programme PRIMEAU a été établi à 95%;

Attendu que la Municipalité doit confirmer son engagement via une résolution;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Samuel Sirois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Éloi confirme son engagement à réaliser ce projet avec le soutien financier proposé au montant de 3 633 750\$ et à payer sa part des coûts admissibles selon la soumission retenue pour construction.

.....

#### **PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune question n'a été reçue.

.....

2021-12-201

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Roger Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est maintenant 20h05.

.....

Mario St-Louis, maire  
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale  
Annie Roussel, directrice générale